



LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR à 10 mètres **02 et 03 décembre 2017 Salle Omnisport de Kéranguen** **21 avenue de Kéranguen à VANNES**

Les épreuves se dérouleront selon le règlement définit dans la Gestion Sportive 2017/2018. La licence de la saison 2017/2018 avec le visa médical est obligatoire. La licence peut être accompagnée d'un certificat médical. Les tireurs ne répondant pas à ces critères apparaîtront au palmarès avec la mention HC.

DATES	HORAIRES DES SERIES												
	PISTOLET CARABINE		ARBALETE MATCH		ARBALETE FIELD		PISTOLET STANDARD		PISTOLET VITESSE				
Nombre de postes	48		2		9		8		4				
Samedi 02 décembre	SERIE 1	10h30-11h45											
							34	10h30	64	10h30			
							35	11h15	65	11h15			
	SERIE 2	14h15-15h30		11	14h15-15h45		21	14h00-16h00		36	13h30	66	13h30
								37	14h15	67	14h15		
							22	16h30-18H30		38	15h00	68	15h00
								39	15h45	69	15h45		
	SERIE 3	16h00-17h15		12	16h15-17H45				40	16h30	70	16h30	
								41	17h15	71	17h15		
								42	18h00	72	18h00		
Dimanche 03 décembre	SERIE 4	09h30-10h45		13	09h15-10h45		23	09h00-11h00		43	09h00	73	09h00
								44	09h45	74	09h45		
							24	11h30-13h30		45	10h30	75	10h30
	SERIE 5	11h15-12h30		14	11h15-12h45				46	11h15	76	11h15	
							25	14h00-16h00		47		77	
									48	13h15	78	13h15	
									49	14h00	79	14h00	
	SERIE 6	14h15-15h30		15	14h15-15h45				50	14h45	80	14h45	
									51	15h30	81	15h30	

OBSERVATIONS : Afin d'uniformiser les présentations des plans de tir, c'est l'horaire du 1er coup de match qui est désormais affiché sur ceux-ci en pistolet et carabine ISSF précision.

ATTENTION : A partir de cette saison, interdiction des jeans de couleur bleue (ou denim) sur toutes les compétitions ISSF.

Le montant des engagements est à régler par chèque à l'ordre de: **Comité Départemental de Tir du Morbihan**

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées dès le lendemain à Alain Garlatti. Ces fiches photocopiées **et accompagnées du règlement** seront envoyées par le responsable Gestion Sportive à: aaMr LE BLEVEC Camille Kergonan 56390 GRANDCHAMP

Toute inscription ne respectant pas cette règle ne sera pas prise en compte. La proclamation des résultats aura lieu le Dimanche 03 décembre à partir de 17h00

ENGAGEMENTS : CADETS - JUNIORS 7 €
DAMES - SENIORS 9 €

INSCRIPTIONS A EXPEDIER A: Alain GARLATTI 150 Allée du petit Kervao 29200 Brest
TEL: 06 86 17 46 70 e-mail : gestionsportive.bretagne@orange.fr